

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LI 2 & 3

CEN

CES

2025-2026

ANGLAIS

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2025
sur le site internet de l'UPEC



Pédagogique : du 8 au 18 septembre 2025
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du lundi 13 au jeudi 16 octobre 2025

EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 22 septembre 2025

Vacances de la Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Période des examens : du lundi 12 au samedi 24 janvier 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 26 janvier 2026

Vacances d'hiver : du samedi 28 février au lundi 9 mars 2026

Vacances de printemps : du samedi 25 avril au lundi 4 mai 2026

Période des examens : du lundi 11 mai au samedi 30 mai 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 8 juin 2026

2ème session d'examens : du lundi 22 juin au samedi 4 juillet 2026

Jury 2ème session : semaine du 6 juillet 2026

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
& SCIENCES HUMAINES



+

➤ <http://llsh.u-pec.fr>

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ	6
Présentation de la faculté des lettres, langues et sciences humaines.....	7
Les directrices et directeurs de départements	8
Présentation du département d'Anglais	9
ORGANISATION DES ÉTUDES.....	12
Organisation des études.....	13
Dispositifs numériques	14
Attention au plagiat !.....	16
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	17
Descriptif des enseignements.....	18
Tableau récapitulatif par semestre.....	19
L2-L3 récapitulatifs des enseignements (ANGLAIS).....	23
Semestre 3.....	24
Semestre 4.....	31
Semestre 5.....	39
Semestre 6.....	50
Explication des types de résultats L2-L3 LLCER Anglais.....	61
Précisions sur les enseignements transversaux (langues pour spécialistes d'autres disciplines - LANSAD)	62
L2-L3 choix des UE d'ouverture options faculté.....	63
UE d'ouverture	63
Doubles licences.....	64
Parcours communication	66
ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ	67
Textes réglementaires.....	68
Régime général et dérogatoire	69-70
Compensation des résultats	71
Conditions du redoublement.....	71
Règles de progression	72
AJAP	73
PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC	74
VOCABULAIRE EN USAGE	78

A photograph of a modern staircase with concrete walls and a black metal railing. The stairs have wooden treads. A small, cylindrical light fixture is mounted on the wall, casting a warm glow. The text "PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ" is overlaid in white, bold, sans-serif font, with a dotted line underneath it.

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante :

Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

Guillaume MARCHE : gmarche@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Laura LEMA SILVA : laura.lemma-silva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Martin DUMONT - martin.dumont@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

dep.fle-lsh@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

DIRECTION

Mme Charlotte COFFIN charlotte.coffin@u-pec.fr
M. Guillaume MARCHE gmarche@u-pec.fr

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

Mme Roberta Ronach

Bât i2, 1er étage, bureau 114 - tél.01 45 17 11 82 - sec.langues-llsh@u-pec.fr

Ouverture : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Fermeture le vendredi après-midi

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

RESPONSABLES D'ANNÉE

Licence 1 : Mme Valérie BOURDIER valerie.bourdier@u-pec.fr

Licence 2 : Mme Sabine REUNGOAT reungoat@u-pec.fr

Licence 3 : Mme Colette RIEU rieu@u-pec.fr

RESPONSABLE DU LANSAD

Mme Anne-Julie DEBARE anne-julie.debare@u-pec.fr

BUREAUX DES ENSEIGNANTS DE LICENCE

(bâtiment i1 - 2e étage)

Madame ALJI 240

Monsieur ATHENOT 240

Madame BIROCHEAU 238

Madame BOULLEN 236

Madame BOURDIER 240

Madame CAZALET-BOUDIGUES 230

Madame CHAMBEFORT-KAY 224

Madame COFFIN 226

Madame DEBARE 238

Madame DI LAURO 230

Madame DORO-MEGY 240

Madame FABRE 224

Madame GOURNAY 240

Madame KAC VERGNE 236

Madame KOSMALA 228

Monsieur MARCHE 236

Monsieur MEUNIER 230

Madame MOINE 238

Madame NEUMILLE 230

Madame OLIVIER 228

Madame REUNGOAT 228

Madame RIEU 224

Madame SAWYERS 226
Madame SEBASTIANI 236
Madame VIALLE 226
Madame WEETS 224

Chaque enseignant dispose d'un casier en salle des Professeurs : salle 117 bâtiment i2
N.B. : La liste des chargés de cours-enseignants qui exercent leur activité principale comme Professeurs ou Maîtres de Conférences dans d'autres Facultés, Universités et Établissements ne peut être arrêtée définitivement avant l'impression de ce guide.

RESPONSABLES DES ECUE DE LICENCE

2ème année

L2S3 :

- Grammaire : Mme Rieu (rieu@u-pec.fr)
- Thème : Mme Olivier (marie.olivier@u-pec.fr)
- Version : Alix Cazalet-Boudigues (alix.cazalet-boudigues@u-pec.fr)
- Anglais oral : Mme Kosmala (loulou.kosmala@u-pec.fr)
- Syntaxe : Mme Doro-Mégy (francoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Phonétique : Mme Kosmala (loulou.kosmala@u-pec.fr)
- Littérature anglo-américaine : Mme Coffin (charlotte.coffin@u-pec.fr)
- Civilisation US : Mme Birocheau (sonia.birocheau@u-pec.fr)

L2S4 :

- Grammaire : Mme Doro-Mégy (francoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Thème : Mme Olivier (marie.olivier@u-pec.fr)
- Version : Alix Cazalet-Boudigues (alix.cazalet-boudigues@u-pec.fr)
- Anglais oral : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Expression créative : Mme Debare (anne-julie.debare@u-pec.fr)
- Littérature anglo-américaine : Mme Coffin (charlotte.coffin@u-pec.fr)
- Civilisation GB : Mme Moine (fabienne.moine@u-pec.fr)
- Analyse linguistique : Mme Rieu (rieu@u-pec.fr)
- TICE C2i /Informatique appliquée aux LV : M. de Brito (philippe.de-brito-parente@u-pec.fr)

3ème année

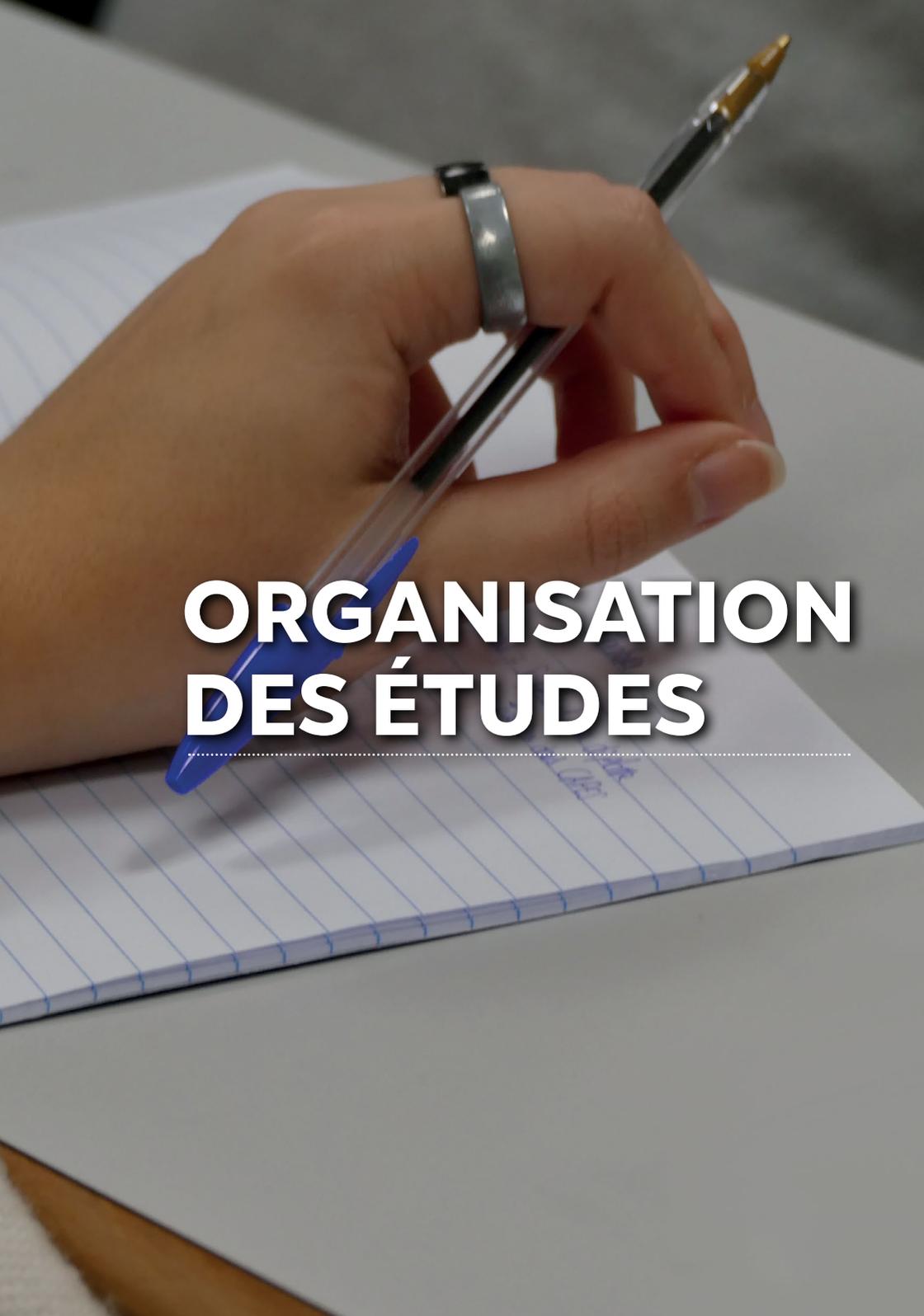
L3S5 :

- Version : Mme Olivier (marie.olivier@u-pec.fr)
- Thème : Alix Cazalet-Boudigues (alix.cazalet-boudigues@u-pec.fr)
- Langue orale : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Littérature GB : Mme Vialle (elisabeth.vialle@u-pec.fr)
- Civilisation GB : Mme Reungoat (reungoat@u-pec.fr)
- Linguistique : Mme Rieu (rieu@u-pec.fr)
- Phonétique : Mme Kosmala (loulou.kosmala@u-pec.fr)
- Littérature-renforcement : Mme Fabre (claire.fabre-clark@u-pec.fr) et Mme Weets (US) (tania.weets@u-pec.fr)
- Civilisation-renforcement : Mme Moine (fabienne.moine@u-pec.fr)
- Analyse linguistique de la traduction (au lieu de linguistique contrastive) : Mme Doro-Mégy (francoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Traduction rédactionnelle : M. Meunier

L3S6 :

- Version : Mme Vialle (elisabeth.vialle@u-pec.fr)
- Thème : Alix Cazalet-Boudigues (alix.cazalet-boudigues@u-pec.fr)
- Langue orale : Mme Sawyers (lea.sawyers@u-pec.fr)
- Littérature US : Mme Weets (weets@u-pec.fr)
- Civilisation US : M. Marche (gmarche@u-pec.fr)
- Linguistique : Mme Bourdier (valerie.bourdier@u-pec.fr)

- Phonétique : Mme Kosmala (loulou.kosmala@u-pec.fr)
- Littérature-renforcement : Mme Coffin (GB) (charlotte.coffin@u-pec.fr) et M. Athenot (US) (eric.athenot@u-pec.fr)
- Civilisation-renforcement : Mme Birocheau (sonia.birocheau@u-pec.fr)
- Analyse linguistique de la traduction (au lieu de linguistique contrastive) : Mme Doro-Mégy (françoise.doro-megy@u-pec.fr)
- Traduction rédactionnelle : Mme Vialle (elisabeth.vialle@u-pec.fr)

A close-up photograph of a person's hand holding a clear pen with a gold nib and a blue eraser. The hand is positioned over an open, lined notebook. The text 'ORGANISATION DES ÉTUDES' is overlaid in large, white, bold, sans-serif font across the center of the image. A dotted line is positioned below the text.

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué. Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à Office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace Office 365 la suite Office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite Office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (Office 365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence, créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil Office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INADMISSIBLE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

La qualité de l'expression française

Quelle que soit la discipline choisie par l'étudiant, **la qualité de l'expression française** constitue une condition nécessaire à la réussite des études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique.

L'expression française fait l'objet d'un cours spécifique pendant toute la L1. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, **la correction de l'orthographe et de la grammaire (syntaxe, ponctuation, etc.)** sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits réalisés à la maison et à l'université. Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de **1 à 3 points (/20)** en fonction du nombre de fautes commises par double page.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 3

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE07		Langue et traduction *	12
2.7.01	1h+30mn	Grammaire	3
2.7.02	1h+30mn	Version	3
2.7.03	1h+30mn	Thème	3
2.7.04	2h	Anglais oral (pratique et compréhension)	3
UE08		Cultures et discours *	12
2.7.05	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
2.7.06	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
2.7.07		Linguistique (phonétique et syntaxe)	4
UE09		Bloc personnalisé	6
2.0.08	1h30	UE d'ouverture	3
2.0.19	1h30	LV2	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE10		Langue et traduction *	12
2.7.09	1h+30mn	Grammaire	3
2.7.10	1h+30mn	Version	3
2.7.11	1h+30mn	Thème	3
2.7.12	2h	Anglais oral (pratique et compréhension)	3
UE11		Cultures et discours *	12
2.7.13	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
2.7.14	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
2.7.15	1h+30mn	Linguistique (analyse)	2
2.7.16	1h+30mn	Expression créative	2
UE12		Bloc personnalisé	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.22	1h30	LV2	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE13		Langue et traduction *	6
3.7.01	1h+30mn	Version	2
3.7.02	1h+30mn	Thème	2
3.7.03		Anglais oral (pratique + phonétique)	2
UE14		Cultures et discours *	12
3.7.04	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
3.7.05	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
3.7.06	2h+1h	Analyse linguistique	4
UE15		Spécialités ou parcours communication	6
3.7.07		Littérature anglo-américaine	3
3.7.08		Civilisation anglo-américaine	3
3.7.09		Traduction rédactionnelle	3
3.7.10		Analyse linguistique de la traduction	3
UE16		Bloc personnalisé	6
3.0.10	1h30	Un cours au choix parmi LV2 ou projet collectif/ individuel ou autre cours de spécialité	3
3.0.11	1h	Un cours au choix parmi LV2 ou projet collectif/ individuel ou autre cours de spécialité	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE	INTITULÉS DES ECUE	ECTS
UE17		Langue et traduction *	6
3.7.11	1h+30mn	Version	2
3.7.12	1h+30mn	Thème	2
3.7.13		Anglais oral (pratique + phonétique)	2
UE18		Cultures et discours *	12
3.7.14	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
3.7.15	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
3.7.16	2h+1h	Analyse linguistique	4
UE19		Spécialités ou parcours communication	6
3.7.17		Littérature anglo-américaine	3
3.7.18		Civilisation anglo-américaine	3
3.7.19		Traduction rédactionnelle	3
3.7.20		Analyse linguistique de la traduction	3
UE20		Bloc personnalisé	6
3.0.12	1h30	Un cours au choix parmi LV2 ou projet collectif/ individuel ou autre cours de spécialité	3
3.0.13	1h	Un cours au choix parmi LV2 ou projet collectif/ individuel ou autre cours de spécialité	3
		Total	30

L2-L3 RÉCAPITULATIFS DES ENSEIGNEMENTS (ANGLAIS)

Chaque étudiant devra choisir un parcours parmi les quatre parcours proposés par le département d'anglais. Le parcours de base est le parcours monodisciplinaire. Ce premier parcours inclut un choix de spécialisation en L3, 'Métiers de l'enseignement et de la recherche' ou 'Métiers de la traduction'.

Pour les variantes liées aux quatre autres parcours proposés (enseignement second degré, métiers de la traduction, enseignement premier degré et communication), voir les livrets spécifiques.

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Les étudiants inscrits dans le parcours enseignement premier degré (PE) consulteront le livret en ligne.

Le parcours 2d degré concerne uniquement la L3 (voir livret)

L2 S3

UE d'ouverture : A prendre parmi les UE d'ouvertures proposées dans l'ensemble de l'université. Voir le Catalogue des UE d'ouverture sur le site de l'université.

L3 S5

Il faut choisir une spécialisation (UE15) qui devra être conservée au semestre 6. NB : ce choix ne conditionne en rien l'orientation au niveau Master (recherche, traduction ou enseignement).

L3 S6

UE d'ouverture : À prendre parmi les UE d'ouverture proposées dans l'ensemble de l'université. Voir le Catalogue des UE d'ouverture sur le site de l'université.

SEMESTRE 3

UE07 – LANGUE ET TRADUCTION *

2.7.01 - GRAMMAIRE

Enseignant(s) : SOLENN ALIJI, COLETTE RIEU

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Ce semestre sera dédié aux conditions d'utilisation et à l'analyse du groupe nominal. Le fonctionnement des noms, discontinu ou continu sera décrit, avec une insistance sur les cas complexes (pluriels irréguliers vs collectifs par exemple). S'ensuivra une étude des déterminants, des quantifieurs et du génitif. Le semestre se terminera sur une étude de propositions incluses dans le groupe nominal, les relatives.

Bibliographie :

- P. Larreya et C. Rivière (2019), *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman (5eme édition) (ou Edition antérieure)
- C. Rivière (2000), *Simple English, grammaire*, Ophrys.
- C. Rivière (2017), *Exercices commentés de grammaire anglaise, Tomes 1 & 2*, Ophrys.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière (2000), *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue et traduction *, 2.7.01 Grammaire		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30 100 %

Session 2 : épreuve commune aux S3 et S4 avec un écrit de 1h30 (100 %)

2.7.02 - VERSION

Enseignant(s) : ALIX CAZALET-BOUDIGUES + un intervenant à venir

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme : Traduction hebdomadaire de textes sur une brochure commune aux trois groupes.

Afin de maîtriser au mieux tous les paramètres de la traduction, il sera attendu de la part de l'étudiant un apprentissage régulier de vocabulaire, de grammaire anglaise et de grammaire française, ainsi que la lecture régulière de textes (romans, journaux...) dans les deux langues.

Contrôle continu : Assiduité aux cours obligatoire.

Achat obligatoire pour tout étudiant : Jacqueline Fromonot et al., *Anglais : vocabulaire*, Paris : Nathan, 2014.

Bibliographie indicative :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant consultera :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ;
- un dictionnaire bilingue, le Robert et Collins ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le Petit Robert ;
- une grammaire française (les petits manuels de la collection "Beschereille", Grammaire, Conjugaison, Orthographe sont très pratiques).

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue et traduction *, 2.7.02 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit : 2 devoirs sur table au cours du semestre (90%) + 3 évaluations de vocabulaire (10%)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 évaluations minimum en cours de semestre.

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h30 100 %

Session 2 : épreuve commune à S3 et S4 - Un écrit de 1h30 100 %

2.7.03 - THÈME

Enseignant(s) : MARIE OLIVIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Cet enseignement vise à faire acquérir la maîtrise des principales difficultés grammaticales et lexicales présentées par la traduction en anglais de textes suivis. Cette acquisition est indissociable d'une lecture régulière et approfondie de textes anglo-saxons diversifiés. L'accent sera mis plus particulièrement sur la traduction de textes littéraires. Chaque semaine on travaillera sur un document d'environ 300 mots qu'il faut avoir préparé AVANT de venir en classe.

Assiduité et participation active aux cours obligatoires.

Achat obligatoire pour tout étudiant :

Jacqueline Fromonot et al., *Anglais : vocabulaire*, Paris : Nathan, 2014.

Bibliographie :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant consultera :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ;
- un dictionnaire bilingue, le Robert et Collins ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le Petit Robert ;

Manuels de thème à consulter :

- PERRIN, I., *L'anglais, comment traduire*, Hachette Supérieur.
- GRELLET, F., *Initiation au thème anglais*, Hachette Supérieur.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue et traduction *, 2.7.03 Thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Epreuve commune à S3 et S4 : Un écrit (1h30)

2.7.04 - ANGLAIS ORAL (PRATIQUE ET COMPRÉHENSION)

Enseignant(s) : BEATRIX BRIGGS, NAYA JORGENSEN, LUCY MAGUIRE-WRIGHT, TALIA PIRRON
Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

L'objectif de ce cours est de guider et accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences en langue orale (production et compréhension). Ce cours nécessite un investissement personnel important pour porter ses fruits. Il sera donc attendu que les étudiants aient une pratique régulière et soutenue (écoute de podcast, exercices de prononciation, récitations etc), en plus des devoirs donnés par les enseignants.

Cet enseignement comporte deux éléments (ne pouvant être validés indépendamment l'un de l'autre)

1. Cours de compréhension orale (13 séances hebdomadaires de 1h)

A travers l'écoute de documents audios, les étudiants se familiariseront avec des accents divers, au-delà du Standard Southern British English ou du General American. Ils pourront être invités à écouter et apprendre à reconnaître une sélection d'accents issus de l'ensemble du monde anglophone, au gré des choix des enseignants. Ils apprendront également à restituer de manière fidèle, précise et spontanée les éléments importants des documents audios (informations et données factuelles mais également arguments et articulation des idées).

2. Cours de pratique orale (13 séances hebdomadaires de 1h)

En pratique orale, les étudiants approfondiront leurs compétences de production orale aussi bien dans le contexte d'un oral préparé (exposé par exemple) que dans celui de la prise de parole plus spontanée et de l'improvisation. Une attention particulière sera apportée au choix d'un accent cible, au soin donné à la prononciation ainsi qu'à la correction de la grammaire. Les étudiants pourront être amenés à faire des lectures à haute voix, des enregistrements, des débats, des exercices en situation, etc.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Langue et traduction *, 2.7.04 Anglais oral (pratique et compréhension)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

UE08 – CULTURES ET DISCOURS *

DESRIPTIF

Les étudiants inscrits en parcours communication ne suivent pas tous les cours de l'UE 'Cultures et discours' (voir livret du parcours communication)

2.7.05 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : ERIC ATHENOT, CHARLOTTE COFFIN, ANAIS NEUMILLE
Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme : Poésie et théâtre.

- Choix de poèmes
- William Shakespeare, *King Henry IV Part 1*, ed. David Scott Kastan, The Arden Shakespeare Third Series (2002), ISBN 1904271359

+ LECTURE COMPLÉMENTAIRE qui sera évaluée à la fin du semestre : William Shakespeare, *The Winter's Tale* (édition au choix)
Pour des raisons pédagogiques, il est IMPÉRATIF d'acheter l'édition indiquée pour *King Henry IV Part 1*. Une brochure de poèmes sera distribuée en cours. Les œuvres seront étudiées dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Cultures et discours *, 2.7.05 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Régime général : 2 évaluations minimum au cours du semestre.

En 2^e session, les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

2.7.06 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : SONIA BIROCHEAU, MARIANNE KAC VERGNE

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme : The United States in the 20th and 21st Centuries: American History, Politics, and Institutions

L'enseignement de civilisation américaine de 2^{ème} année lie l'étude des grandes étapes de l'histoire des États-Unis aux XX^e et XXI^e siècles à l'étude des institutions gouvernementales et politiques. Une brochure sera distribuée en début de semestre.

Ouvrages : les étudiants doivent disposer d'un ouvrage de référence sur l'histoire des États-Unis et d'un ouvrage de référence sur les institutions.

Histoire :

- Norton, Katzman et al., *A People and a Nation : A History of the United States, Brief edition*, Houghton Mifflin, 2000 ou une édition plus récente ;
- ou E. Foner, *Give Me Liberty! An American History*, Seagull Edition, Norton, 2006.

Institutions :

- J.E. Branaa, *American Government Made Simple*, Ellipses, 2014 ;
- ou Lowi et al., *American Government: Power and Purpose* (Core Eighth Edition), Norton 2004 ;
- ou D. McKay, *American Politics and Society*, Blackwell, 2001 ou 2006.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Cultures et discours *, 2.7.06 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Régime général :

50% devoirs surveillés, devoirs maison, participation orale

50% devoir surveillé de fin de semestre (4h)

Régime dérogatoire : un écrit de 4h

2^{ème} session : un oral ; les étudiants ayant échoué aux semestres 3 et 4 passeront un seul oral (interrogation en civilisation américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve)

2.7.07 - LINGUISTIQUE (PHONÉTIQUE ET SYNTAXE)

Enseignant(s) : SOLENN ALIJI, FRANCOISE DORO-MEGY, LOULOU KOSMALA

Programme :

L'ECUE 'LINGUISTIQUE' comporte deux cours distincts : phonétique (Mme Kosmala) et syntaxe (Mme Aliji, Mme Doro-Mégy et Mme Kosmala).

COURS DE PHONETIQUE / PHONOLOGIE :

Ce cours vise à développer une conscience phonologique fine et à fournir aux étudiant.e.s les outils nécessaires pour analyser et reproduire les sons de l'anglais britannique standard (Received Pronunciation/ Southern British English).

Cet enseignement propose une introduction aux phonèmes de l'anglais, en s'appuyant sur l'alphabet phonétique international (IPA). Les étudiant.e.s sont formé.e.s à la transcription phonétique de mots isolés, au classement articulaire des voyelles et des consonnes, ainsi qu'au repérage et au placement de l'accent lexical dans les mots dissyllabiques.

Objectifs :

Comprendre l'articulation des phonèmes de l'anglais (voyelles et consonnes)
Maîtriser la transcription phonémique des mots monosyllabiques
Comprendre la structure syllabique et l'accentuation lexicale de mots dissyllabiques

Outils de travail incontournables :

1. Un dictionnaire spécialisé de prononciation – l'étudiant.e doit s'assurer d'avoir accès à l'un des dictionnaires suivants :

- *Cambridge English Pronouncing Dictionary*
- *Longman Pronunciation Dictionary*

2. Un manuel de base – l'étudiant.e doit s'assurer d'avoir accès à une édition récente de l'ouvrage suivant :

Roach, P. (2000) *English Phonetics and Phonology: a Practical Course*. Cambridge University Press.

3. Ouvrage à consulter à la bibliothèque :

Duchet, J. L. (1991) *Code de l'anglais oral*, Paris : Ophrys.

COURS DE SYNTAXE :

Ce cours consiste à établir un lien entre syntaxe, compréhension et production de l'anglais.

Il s'agira de revoir les parties du discours et leur fonction grammaticale en contexte dans le but d'améliorer la capacité des étudiants à analyser la langue et à produire des énoncés bien construits.

Ce travail sur la construction du sens s'appuiera sur une diversité d'exercices mettant en jeu des manipulations d'ordre syntaxique permettant de dégager les étapes de la construction du sens. Nous mettrons en évidence les critères qui distinguent la « phrase simple » de la « phrase complexe » en insistant plus particulièrement sur la syntaxe de la phrase simple et les constructions verbales.

C. Rivière (2016), *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys.

P. Larreya et C. Rivière (2019), *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman (ou édition plus ancienne)

S. Oriez (2009), *Syntaxe de la phrase anglaise*, Presses Universitaires de Rennes

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Cultures et discours *, 2.7.07 Linguistique (phonétique et syntaxe)		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 4 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve écrite : 100%

Le résultat à l'ECUE est la moyenne des deux notes obtenues pour chaque cours.

UE09 – BLOC PERSONNALISÉ

2.0.08 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

2.0.19 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : allemand, anglais (sauf pour les anglicistes), espagnol (et portugais mais seulement pour les étudiants ayant fait du portugais en L1 en 2024-2025).

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines (Lansad) prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

SEMESTRE 4

UE10 – LANGUE ET TRADUCTION *

2.7.09 – GRAMMAIRE

Enseignant(s) : SOLENN ALIJI, FRANCOISE DORO-MEGY, COLETTE RIEU

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Ce cours d'analyse grammaticale sera consacré à la description des conditions d'emploi et à l'analyse des temps et formes du groupe verbal en anglais contemporain, en insistant sur les cas difficiles (utilisation de *had-en+be+ing*, compléments en *for*, *since*, *how long*, etc.).

Il se terminera sur une étude des auxiliaires de modalité et de leurs formes passées (*may et might*, *will et would*...) et autres formes dites 'équivalentes' (*have to*, *be able to*, etc.).

Bibliographie :

- L. Dufaye, *Pour en finir avec les auxiliaires modaux*, Ophrys, 2006
- P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman, 2019 (5ème édition ou édition antérieure).
- C. Rivière, *Simple English, Grammaire*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière, *Exercices commentés de grammaire anglaise, T1 et T2*, Ophrys, 2000.
- C. Rivière *Verbes d'action, Verbes d'état*, Ophrys, 2002.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, *Thèmes commentés de grammaire anglaise*, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Langue et traduction *, 2.7.09 Grammaire		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Épreuve commune à S3 et S4 (Un écrit de 1h30)

2.7.10 - VERSION

Enseignant(s) : ANNE-JULIE DEBARE, CASSANDRE DI LAURO + un intervenant à venir

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme : Traduction hebdomadaire de textes sur une brochure commune aux trois groupes.

Afin de maîtriser au mieux tous les paramètres de la traduction, il sera attendu de la part de l'étudiant un apprentissage régulier de vocabulaire, de grammaire anglaise et de grammaire française, ainsi que la lecture régulière de textes (romans, journaux...) dans les deux langues.

Contrôle continu : Assiduité aux cours obligatoire.

Achat obligatoire pour tout étudiant : Jacqueline Fromonot et al., Anglais : vocabulaire, Paris : Nathan, 2014.

Bibliographie indicative :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant consultera :

- un dictionnaire unilingue anglais/anglais, par exemple l'*Oxford English Dictionary* ;
- un dictionnaire bilingue, le Robert et Collins ;
- un dictionnaire unilingue français/français, par exemple le Petit Robert ;
- une grammaire française (les petits manuels de la collection "Bescherelle", Grammaire, Conjugaison, Orthographe sont très pratiques).

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Langue et traduction *, 2.7.10 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit : 2 devoirs sur table au cours du semestre (90%) + 3 évaluations de vocabulaire (10%)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

2^{ème} session : Epreuve commune à S3 et S4 (Un écrit de 1h30)

2.7.11 - THÈME

Enseignant(s) : MARIE OLIVIER, SABINE REUNGOAT, CLARA SEBASTIANI

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Cet enseignement vise à approfondir la maîtrise des principales difficultés présentées par la traduction en anglais de texte suivis. Cette acquisition est indissociable d'une lecture régulière et approfondie de textes anglo-saxons diversifiés.

L'accent sera mis plus particulièrement sur la traduction de textes journalistiques. Chaque semaine on travaillera sur un document d'environ 300 mots qu'il faut avoir préparé AVANT de venir en classe.

Assiduité et participation active aux cours obligatoires.

Bibliographie :

Outre les manuels de grammaire recommandés dans les cours spécialisés, l'étudiant sera amené à consulter régulièrement des dictionnaires pour préparer les traductions :

- Un dictionnaire unilingue anglais ; par exemple l'*Oxford English Dictionary*
- Un dictionnaire bilingue ; par exemple le *Collins Robert*
- Un dictionnaire unilingue français ; par exemple *Le Petit Robert*

Manuels de thème à consulter :

- PERRIN, I, *L'anglais, comment traduire*
- GRELLET, F. *Initiation au thème anglais -The Mirrored Image*

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Langue et traduction *, 2.7.11 Thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Epreuve commune à S3 et S4 (Un écrit de 1h30)

2.7.12 - ANGLAIS ORAL (PRATIQUE ET COMPRÉHENSION)

Enseignant(s) : BEATRIX BRIGGS, NAYA JORGENSEN, LUCY MAGUIRE-WRIGHT, TALIA PIRRON
Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

L'objectif de ce cours est de guider et accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences en langue orale (production et compréhension). Ce cours nécessite un investissement personnel important pour porter ses fruits. Il sera donc attendu que les étudiants aient une pratique régulière et soutenue (écoute de podcast, exercices de prononciation, récitations etc), en plus des devoirs donnés par les enseignants.

Cet enseignement comporte deux éléments (ne pouvant être validés indépendamment l'un de l'autre)

1. Cours de compréhension orale (13 séances hebdomadaires de 1h)

A travers l'écoute de documents audios, les étudiants se familiariseront avec des accents divers, au-delà du Standard Southern British English ou du General American. Ils pourront être invités à écouter et apprendre à reconnaître une sélection d'accents issus de l'ensemble du monde anglophone, au gré des choix des enseignants. Ils apprendront également à restituer de manière fidèle, précise et spontanée les éléments importants des documents audios (informations et données factuelles mais également arguments et articulation des idées).

2. Cours de pratique orale (13 séances hebdomadaires de 1h)

En pratique orale, les étudiants approfondiront leurs compétences de production orale aussi bien dans le contexte d'un oral préparé (exposé par exemple) que dans celui de la prise de parole plus spontanée et de l'improvisation. Une attention particulière sera apportée au choix d'un accent cible, au soin donné à la prononciation ainsi qu'à la correction de la grammaire. Les étudiants pourront être amenés à faire des lectures à haute voix, des enregistrements, des débats, des exercices en situation, etc.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Langue et traduction *, 2.7.12 Anglais oral (pratique et compréhension)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

UE11 – CULTURES ET DISCOURS *

Descriptif :

Les étudiants inscrits en parcours communication ne suivent pas tous les cours de l'UE 'Cultures et discours' (voir livret du parcours communication).

2.7.13 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : CLAIRE FABRE, LEA SAWYERS, TATIANA WEETS

Volume horaire hebdomadaire : 2h + 1h

Programme : Le roman

Wharton, Edith. *The Age of Innocence*. [1920]. Oxford World's Classics, 2008. ISBN: 978-0199540013

Jean RHYS, *The Wide Sargasso Sea* (1966). Penguin Editions, 2000. ISBN : 9780141182858

Pour des raisons pédagogiques, il est **IMPÉRATIF** d'acheter l'édition indiquée.

Les œuvres seront étudiées dans l'ordre indiqué ci-dessus. Il est absolument nécessaire d'avoir lu les ouvrages au programme AVANT le premier cours. Un contrôle pourrait intervenir lors de l'une des premières séances pour vérifier que ce travail préalable a été effectué.

Lecture complémentaire obligatoire :

- Jane Austen, *Persuasion* (1817). Edition libre.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Cultures et discours *, 2.7.13 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2ème session		Épreuve orale : 100%

Régime général : 100% contrôle continu en TD : 2 DST + participation orale + quiz sur les textes au programme et la lecture complémentaire. Dernier DST : 40% de la note (Durée : 3h). Le dernier DST a lieu en semaine 14 ou 15.

Régime dérogatoire : Un écrit 100 % (durée de l'épreuve 3h30)

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

2.7.14 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : FABIENNE MOINE, SABINE REUNGOAT, ANAËLLE STEINFELD-GUEIT

Volume horaire hebdomadaire : 2h + 1h

Programme : Civilisation britannique, « Britain 1789-1939 »

Dans ce cours, nous étudierons l'histoire du Royaume-Uni depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale. Les thèmes suivants seront abordés : l'évolution vers la démocratie, l'émergence du mouvement ouvrier, l'impérialisme, le rôle de la Grande-Bretagne dans le monde, la question irlandaise, la politique économique et sociale, l'impact de la première guerre mondiale.

Une brochure de textes sera disponible avant le début des cours sur la plate-forme en ligne de l'université (EPREL).

Ouvrages conseillés :

- Eric Evans, *The Birth of Modern Britain 1780-1914* (Longman)
- Andrew Marr, *The Making of Modern Britain: From Queen Victoria to VE Day* (Pan Books)

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Cultures et discours *, 2.7.14 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2ème session		Épreuve orale : 100%

Régime général : deux écrits minimum.

Régime dérogatoire : un écrit

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

2.7.15 - LINGUISTIQUE (ANALYSE)

Enseignant(s) : COLETTE RIEU

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Ce cours est une initiation à l'analyse linguistique qui a pour objectif la compréhension fine des discours.

Une partie du cours sera consacrée à l'énoncé, qui ne se réduit pas, comme la phrase, à un agencement syntaxique. Il sera question d'identifier les marqueurs linguistiques dans l'énoncé qui construisent des repérages (identification, différenciation, rupture) par rapport à l'énonciateur, au co-énonciateur, à la situation d'énonciation.

L'autre partie du cours portera sur l'étude de quelques marqueurs de détermination nominale. Après avoir revu le fonctionnement des noms (continu, discontinu) nous analyserons à partir de textes les emplois des déterminants A, zéro, THE, SOME.

Les fonctionnements de ces déterminants peuvent être problématiques pour des francophones. L'approche révélera l'utilité des concepts linguistiques de la théorie des opérations énonciatives tels que les concepts de notion, d'énonciateur et de repérage.

On s'initiera aussi à la méthodologie de l'analyse linguistique (glose, manipulation, comparaison, prise en compte du contexte).

Le cours et les devoirs écrits se feront en français.

Les documents relatifs au cours sont en ligne sur la plate-forme EPREL.

Bibliographie :

- RIVIERE, C. (2016) *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Ophrys.
- BOUSCAREN, J. (1991) *Linguistique anglaise, Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Cultures et discours *, 2.7.15 Linguistique (analyse)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2ème session		Épreuve écrite : 100%

2.7.16 - EXPRESSION CRÉATIVE

Enseignant(s) : ANNE-JULIE DEBARE, CLARA SEBASTIANI

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Ce cours est destiné à pratiquer l'écriture en langue anglaise pour permettre aux étudiants d'acquérir aisance et fluidité dans leur maniement de la langue écrite aussi bien pour leurs travaux universitaires que pour leurs travaux personnels. Nous aborderons plusieurs genres et formes de travaux créatifs (essai, dissertation, journal, poésie, blog, article de journal, etc.) Le travail sera évalué tout au long du semestre et se terminera par la remise d'un projet d'écriture personnel choisi par l'étudiant en concertation avec l'enseignant.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Cultures et discours *, 2.7.16 Expression créative		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2ème session		Épreuve écrite : 100%

Pour les étudiants en Régime Dérogatoire, il est indispensable de prendre contact avec l'enseignant en début de semestre pour déterminer le projet à rendre.

UE12 – BLOC PERSONNALISÉ

2.0.02 - INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : HELENE D'HERVE, Philippe DE BRITO

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire. Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Philippe DE BRITO, PARENTE campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, philippe.de-brito-parente@u-pec.fr

Secrétariat de licence 1ère année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE12 Bloc personnalisé, 2.0.02 Informatique appliquée		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Epreuve pratique, durée 2 heures

2.0.22 - LV2

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : LV2 à choisir dans les LANSAD

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : allemand, anglais (sauf pour les anglicistes), espagnol (et portugais mais seulement pour les étudiants ayant fait du portugais en L1 en 2024-2025).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

SEMESTRE 5

UE13 – LANGUE ET TRADUCTION *

3.7.01 - VERSION

Enseignant(s) : Mme Di Lauro,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30mn

Programme :

A partir de textes d'origines variées, reprise des techniques de base de la traduction et des règles fondamentales du français (orthographe, grammaire, conjugaison, ponctuation entre autres). Les textes étudiés en cours seront distribués à la rentrée.

Bibliographie indicative :

Les problèmes de la traduction

- M. Ballard, *Manuel de version anglaise* (Nathan)
- F. Grellet, *The Word Against the Word, Initiation à la version anglaise* (Hachette)

Dictionnaire unilingue

- *Longman Dictionary of Contemporary English* (nouvelle édition)
- *Collins Cobuild Essential English Dictionary* (Collins)
- *Webster's: New World Dictionary of the American Language*

Dictionnaire bilingue

- *Robert-Collins, Dictionnaire français-anglais / anglais-français*

Dictionnaire français

- *Petit Robert* (édition récente)

Grammaires

- anglaise : P. Larreya et C. Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais* (Longman)
- française : R.L. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne* (Hachette)

Ouvrages divers

- Le nouveau Bescherelle : *L'Art de conjuguer*, dictionnaire de 12000 verbes (Hatier)
- Le nouveau Bescherelle : *L'Art de l'orthographe* (Hatier)
- J.P. Vinay et J. Darbelnet : *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (Didier)

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Langue et traduction *, 3.7.01 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2ème session		Épreuve écrite : 100%

Session 2 : Un écrit 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

3.7.02 - THÈME

Enseignant(s) : MR MEUNIER MME KAK VERGNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement du travail effectué en 1e et 2e années. Tout en continuant de mettre l'accent sur la correction grammaticale (temps, modaux, passif, déterminants) et l'apprentissage régulier du lexique, on approfondira le travail sur les réagencements syntaxiques et sur les niveaux de langue, et on amorcera une réflexion sur les procédés de traduction. On privilégiera un corpus de textes littéraires, pour lesquels la traduction est inséparable d'une analyse fine de l'écriture.

Il est recommandé de faire des révisions régulières de grammaire et de vocabulaire, ainsi que de lire abondamment (romans, journaux...) dans les deux langues.

Chaque semaine on travaillera sur un document d'environ 300 mots qu'il faut avoir préparé AVANT de venir en classe. La brochure de textes à traduire sera disponible à la rentrée.

Assiduité et participation active aux cours obligatoires.

Bibliographie :

Voir les ouvrages conseillés en version, ainsi que :

- Michel Ballard : *Le Commentaire de traduction anglaise*, Nathan, Collection « 128 », 1992
- Claude et Jean Demanueli : *Lire et traduire : anglais-français*, Masson, 1991
- Françoise Grellet : *Initiation au thème anglais : The Mirrored Image*, Hachette, 2005 [1992]

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Langue et traduction *, 3.7.02 Thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2ème session		Épreuve écrite : 100%

Session 2 : Un écrit 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

3.7.03 - ANGLAIS ORAL (PRATIQUE + PHONÉTIQUE)

Programme :

Cet enseignement comporte deux éléments ne pouvant être validés indépendamment l'un de l'autre.

1. Cours de phonétique/phonologie (13 séances hebdomadaires de 1 h)

Enseignant(s) : Loulou Kosmala

Cet enseignement poursuit l'exploration de la phonétique et phonologie du *Standard British English* (SBE) entamée en L2S4, avec révision des conventions de transcription utilisées par les dictionnaires. Une introduction à la transcription en *General American* (GA) est également proposée. L'étude porte sur la réalisation de certains morphèmes (-ED et -S), la prononciation des voyelles accentuées dans les mots suffixés, le placement de l'accent primaire dans les mots composés, ainsi que sur les formes faibles et fortes des mots grammaticaux.

Bibliographie :

- Roach, Peter. (2000) English Phonetics and Phonology- a practical course, 3rd edition. Cambridge: Cambridge University Press (lecture de base essentielle)
- Duchet, J. L. (1991) Code de l'anglais oral, Paris : Ophrys.
- Garcia Lecumberri,

2. Cours de pratique orale (13 séances hebdomadaires de 1h)

Enseignant(s) : NAYA JORGENSEN, BEATRIX BRIGGS, TALIA PIRRON , LUCY MAGUIRE-WRIGHT,

En 3^{ème} année de licence, les exigences sont plus fortes qu'en 2^{ème} année. Il est attendu des étudiants de s'exprimer de façon fluide et correcte en visant de façon délibérée et consciente un accent cible.

En s'appuyant sur ces bases, le cours se concentre sur le développement de l'éloquence des étudiants, leur capacité non seulement à communiquer clairement mais également à convaincre. Ils veilleront de surcroît à qualité de leur prononciation de l'anglais.

Les étudiants travailleront à développer la versatilité de leur grammaire et la précision du lexique pour l'acquisition d'un anglais souple et riche. Une attention toute particulière sera portée sur la qualité de l'articulation des arguments les uns aux autres. On évaluera leur capacité à exprimer avec aisance et maîtrise la nuance, l'emphase, la contradiction, les concessions et bien d'autres encore.

Pour ce faire, les sujets abordés (débats, exposés, documents) devront être d'un niveau de réflexion avancé, afin de permettre des échanges et discours riches.

Une travail personnel régulier et soutenu est nécessaire pour la réussite à ce cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Langue et traduction *, 3.7.03 Anglais oral (pratique + phonétique)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

UE14 – CULTURES ET DISCOURS *

3.7.04 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : ELISABETH VIALLE, CLAIRE FABRE, ALIX CAZALET, TATIANA WEETS

Volume horaire hebdomadaire : 3h (Attention : ce cours est divisé en deux créneaux d'1h30, l'un en littérature britannique et l'autre en littérature américaine).

Littérature britannique :

Alix Cazalet-Boudigues

Œuvre étudiée : *The Princess*, Alfred Tennyson.

Alfred Tennyson, poète lauréat de la reine Victoria, était une figure poétique incontournable du XIXe siècle britannique, perçu comme portant la voix du siècle. *The Princess* est un de ses quatre longs poèmes narratifs. Il se concentre sur la question de l'éducation des femmes, de l'égalité entre les sexes, et de la perception des rôles genrés. Six ans avant la publication de *The Angel in the House* de Coventry Patmore, Tennyson interroge la place à accorder aux femmes dans la société. Loin d'être un texte engagé, il pose plus de questions qu'il n'en résout : texte féministe ou profondément conservateur ? Peut-on être progressiste sans être radical ? Ce sont certaines des interrogations que nous explorerons dans l'étude de ce texte inspiré tant de la comédie shakespearienne que du conte de fées.

Édition recommandée : *The Major Works*, Alfred Tennyson, Oxford World's Classics.

Autres possibilités : *The Princess*, Alfred Tennyson, Mint Editions, ou toute autre édition ou anthologie contenant *The Princess* **en intégralité**. Un document d'aide à la lecture (contenant des notes) sera distribué à la rentrée. Il est cependant recommandé de commencer à s'imprégner : la lecture suivie de pentamètres iambiques est un rythme à prendre.

Lecture complémentaire : *News from Nowhere*, William Morris, chapitres I à XV inclus (et plus si affinités !), édition au choix (dont e-book).

Elisabeth Vialle

Le modernisme britannique : comment la littérature de l'entre-deux-guerres témoigne des bouleversements du monde européen après la Grande guerre, aussi bien au sein de la société que dans les arts et dans l'écriture en particulier. L'ébranlement du sujet, la place de l'art et la question de la représentation en littérature seront au centre du cours organisé autour du roman de Virginia Woolf, *Mrs Dalloway* (1925).

Edition obligatoire de l'œuvre au programme : *Mrs Dalloway*, Oxford World's Classic, ed. David Bradshaw (2009).

Cet ouvrage devra avoir été lu avant le début des cours (un quiz sera organisé en semaine 2)

La lecture complémentaire qui donnera lieu à un quiz en fin de semestre est *The Garden Party* (1922) de Katherine Mansfield.

Littérature américaine :**Claire Fabre**

“Literary representations of contemporary environmental and political crises”.

Oeuvre étudiée : Louise, ERDRICH. *The Night Watchman* (2020). Edition: Little, Brown Book Group; SBN: 9781472155368
Brochure de textes

Tatiana Weets

“Haunted Houses and Haunted texts”

Œuvres étudiées :

“The Yellow Wallpaper”, Charlotte Perkins Gilman, 1892. (choix de l'édition libre)

The Turn of the Screw, Henry James, 1898. (choix de l'édition libre)

«All Souls' » Edith Wharton, 1937 (sera incluse dans une brochure)

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Cultures et discours *, 3.7.04 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

3.7.05 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : KARINE CHAMBEFORT, SABINE REUNGOAT

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme : Civilisation britannique : Britain since 1939

Ce cours examinera l'histoire du Royaume-Uni de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Les questions économiques, sociales et culturelles seront abordées au même titre que les questions de politique étrangère à travers les thèmes suivants : la mise en place de l'Etat-Providance; les 'Trente Glorieuses'; la décolonisation et la "fin de l'Empire"; les conflits sociaux qui marquent la fin du boom économique; les transformations des principaux partis politiques depuis 1970; l'immigration, le racisme et l'antiracisme; la marche de l'Écosse et du pays de Galles vers l'autonomie; le conflit nord-irlandais.

Une brochure de textes sera disponible avant le début des cours ; une bibliographie sera fournie par l'enseignant en début de semestre.

Ouvrages de référence :

- Peter Clarke, *Hope and Glory : Britain 1900-2000*, Penguin, 2004.
- Kenneth O. Morgan, *Britain since 1945: The People's Peace*, Oxford, Oxford Paperbacks, 2001.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Cultures et discours *, 3.7.05 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

3.7.06 - ANALYSE LINGUISTIQUE

Enseignant(s) : LUCIE GOURNAY, COLETTE RIEU

Volume horaire hebdomadaire : 2h + 1h

Programme :

Ce cours de 2+1 heures se déroulera en deux parties.

2h : Analyse et commentaire (Colette RIEU)

Cet enseignement se propose de donner aux étudiants une pratique du commentaire grammatical.

Le commentaire grammatical est un exercice présent dans les concours d'enseignement (capes, agrégation), et il est aussi présent de manière informelle dans tout travail de traduction ou de compréhension d'un texte en anglais.

L'analyse a pour but de rendre compte des effets de sens produits en contexte.

Ce semestre sera plus particulièrement consacré aux marqueurs de temps (présent, passé), d'aspect (zéro, HAVE-EN, BE+ING), aux types de discours (du discours direct au discours indirect libre) et aux modes narratifs (récit, journal intime...).

Le cours et les devoirs écrits se feront en français.

Les documents relatifs au cours sont en ligne sur la plate-forme EPREL.

1h : Syntaxe de la proposition complexe (LUCIE GOURNAY)

Cette partie du cours complétera l'étude des propositions étudiées en L2. On repartira des subordonnées relatives et on complétera avec les autres types de propositions subordonnées : circonstancielles, complétives, clivées. On abordera ainsi les questions de hiérarchies informationnelles.

Bibliographie :

- Larreya, P., Rivière C., *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman.
- Bouscaren, J. et Chuquet, J. *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys.
- Rivère, C. (2016) *Syntaxe simple à l'usage de l'angliciste*, Ophrys.
- Oriez, S. (2009) *Syntaxe de la phrase anglaise*, Presses universitaires de Rennes.

D'autres références bibliographiques seront précisées en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Cultures et discours *, 3.7.06 Analyse linguistique		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve écrite : 100%

UE15 – SPÉCIALITÉS OU PARCOURS COMMUNICATION

Les étudiants inscrits en parcours communication ne suivent pas les cours de spécialités mais les enseignements spécifiques du parcours communication.

Les étudiants inscrits en parcours mono-disciplinaire choisissent une des deux paires de spécialités suivantes:

Spécialisation en littérature et civilisation
3.7.07 - Littérature anglo-américaine
3.7.08 - Civilisation anglo-américaine

OU

Spécialisation en traduction et analyse linguistique :
3.7.09 - Traduction rédactionnelle
3.7.10 - Analyse linguistique de la traduction

NB : Il n'est pas possible de panacher ces paires de spécialités. Choix possible dans la limite des places disponibles dans les groupes de spécialités. En cas de sureffectif dans un groupe de spécialité, les places pourront être attribuées en fonction des notes de L2 dans les matières concernées.

Le choix de spécialisation (littérature et civilisation OU traduction et analyse linguistique) devra être le même au S6.

3.7.07 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAIN

Enseignant(s) : MARIE OLIVIER

Programme CAPES

Oeuvre au programme : Francis Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby*. London, Penguin Books, 2021 [1925].

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Spécialités ou parcours communication, 3.7.07 Littérature anglo-américaine		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.7.08 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : GUILLAUME MARCHE

Programme : American Society in the 1920s: From the National Prohibition Act to the 1929 Stock Exchange Crash, 1920-1929

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la société des États-Unis est marquée par des bouleversements sociaux, politiques et culturels qui témoignent à la fois d'une grande innovation et d'un « retour à la normale » souhaité par les segments les plus conservateurs (isolationnisme, fondamentalisme religieux). Ce cours explorera les répercussions de la prospérité économique, les dynamiques d'émancipation qui en résultent, mais aussi la montée du racisme et de la xénophobie, ainsi que les paradoxes de la mise en œuvre de la Prohibition. Une attention particulière sera portée aux divers mouvements sociaux et culturels des « Années folles », et aux interactions entre culture, politique et société. Ce cours permettra aux étudiant·es inscrit·es au CAPES externe d'anglais niveau Bac +3 de se préparer à la question de civilisation au programme de la première épreuve d'admissibilité.

Ouvrage de référence :

- Michael E. PARRISH, *Anxious Decades: America in Prosperity and Depression, 1920-1941*. Norton, 1994.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Spécialités ou parcours communication, 3.7.08 Civilisation anglo-américaine		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.7.09 – TRADUCTION RÉDACTIONNELLE

Enseignant(s) : JC MEUNIER

Programme :

Ce cours de traduction rédactionnelle s'appuie sur la traduction de textes de natures diverses tels qu'articles de journaux (version papier ou en ligne), publicités, blogs, dépliants de musées etc.

Il s'agira de s'interroger sur les mécanismes et enjeux de traduction mis en place par chacun des textes en fonction de leur spécificité, sur les problèmes de localisation et de contextualisation en s'appuyant à la fois sur une très bonne connaissance de l'anglais et une très bonne maîtrise du français.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Spécialités ou parcours communication, 3.7.09 Traduction rédactionnelle		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100% (1h)

3.7.10 - ANALYSE LINGUISTIQUE DE LA TRADUCTION

Enseignant(s) : FRANÇOISE DORO-MÉGY

Programme :

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants à la linguistique contrastive en comparant les systèmes de l'anglais et du français. Nous aborderons plus particulièrement les modifications liées à la place des éléments dans l'énoncé lors du passage d'une langue à une autre. L'étude de textes traduits permet en effet de montrer que l'ordre des éléments dans l'énoncé diffère dans les deux langues, et pose fréquemment des problèmes de traduction.

Les étudiants apprendront à produire un commentaire d'analyse linguistique de la traduction à partir d'un corpus bilingue (anglais / français ; français / anglais). Ils seront également amenés à traduire pour mettre en pratique les points abordés.

Bibliographie indicative :

- Chuquet H., Paillard M. (2017), *Glossaire de linguistique contrastive anglais-français*, Ophrys.
- Chuquet H., Paillard M. (1989), *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.
- Guillemin-Flescher J. (1981), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, Problèmes de traduction*, Ophrys

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Spécialités ou parcours communication, 3.7.10 Analyse linguistique de la traduction		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

UE16 – BLOC PERSONNALISÉ

3.0.10 – UN COURS AU CHOIX PARMIS LV2 OU PROJET COLLECTIF/INDIVIDUEL OU COURS DE SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE

3.0.11 – UN COURS AU CHOIX PARMIS LV2 OU PROJET COLLECTIF/INDIVIDUEL OU COURS DE SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE

Projet collectif ou individuel

Volume horaire : 3 séances de 2h

Enseignant(s) : MR MEUNIER, MMES NEUMILLE, KAC VERGNE et KOSMALA

Les étudiants du cours construisent et mettent en œuvre leur projet en autonomie avec le soutien et l'accompagnement des enseignants. Ce cours est exigeant et demande autonomie, investissement et un intérêt prononcé pour le monde anglophone et les études anglicistes. Les projets doivent en effet être en rapport avec le monde anglophone et permettre aux étudiants de mettre à profit leurs compétences anglicistes.

3 séances en présentiel permettront de stipuler les attentes, de vérifier l'avancée du travail et d'évaluer la qualité de la réalisation finale. L'assiduité à toutes les séances sans exception est obligatoire ainsi que la présentation du projet en fin de semestre.

Qu'est-ce qu'un projet ?

C'est une réalisation qui demande en amont une réflexion, la mise en place de tâches planifiées, une anticipation des difficultés ou contraintes. Dans le cadre de la licence LLCER anglais, le projet doit convoquer vos compétences d'angliciste qu'elles soient linguistiques, culturelles, historiques ainsi que vos savoir-faire méthodologiques (recherche bibliographique, problématisation, organisation du travail et du discours etc.)

Les projets sont collectifs et se construisent en groupe de 3-5 étudiants. Il est fortement conseillé d'arriver à la première séance avec en tête des idées de projets.

Des idées de projet ?

Monter une pièce de théâtre, faire un documentaire mis à disposition en ligne, traduire un livre à plusieurs, éditer en ligne un texte inédit, organiser une sortie culturelle, créer un événement, sortir des oubliettes une personnalité anglophone aujourd'hui inconnue, animer un club de lecture, monter une exposition, inventer un jeu... La liste ne s'arrête pas là ! A vous de la compléter.

Spécialité additionnelle :

Si vous avez choisi la paire de spécialités littérature-civilisation pour l'UE 15, votre cours de spécialité additionnelle pour l'UE 16 sera obligatoirement :

Spécialité linguistique :

Enseignant(s) : VALERIE BOURDIER

Il s'agira, dans ce cours, d'analyser des faits de langue relevant du groupe nominal, du groupe verbal et de l'énoncé complexe. Nous nous interrogerons sur les raisons et conditions d'emplois des marqueurs à l'étude dans le cadre de la linguistique énonciative. La méthode d'analyse permettra d'examiner la diversité des paramètres en jeu, aptes à rendre compte de l'apparition d'un marqueur plutôt que d'un autre.»

Si vous avez choisi la paire de spécialités traduction-linguistique pour l'UE 15, votre cours de spécialité additionnelle pour l'UE 16 sera obligatoirement :

Spécialité civilisation US :

Enseignante: MARIANNE KAK VERGNE

Programme : Representing women in the long 20th century

Ce cours s'intéresse aux représentations des femmes américaines à partir de la fin du 19e siècle jusqu'à aujourd'hui. Il met en regard l'histoire des femmes aux Etats-Unis et la façon dont elles ont été représentées dans des images fixes d'abord, puis en mouvement. Une attention particulière sera portée à l'analyse de documents audiovisuels à partir d'extraits de films muets et parlants mais aussi de documentaire ou de publicité, qui devront toujours être examinés dans leur contexte historique de production.

Les films à regarder seront disponibles en ligne.

Ouvrage de référence :

- Sara M. Evans, *Born for Liberty: A History of Women in America*, 2nd ed., New York, Free Press Paperbacks, 1997.

SEMESTRE 6

UE17 – LANGUE ET TRADUCTION *

3.7.11 – VERSION

Enseignant(s) : ELISABETH VIALLE, MARIE OLIVIER

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Étude de textes en majorité littéraires.

(Pour les généralités et la bibliographie, voir version semestre 5)

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Langue et traduction *, 3.7.11 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Un écrit 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

3.7.12 – THÈME

Enseignant(s) : ALIX CAZALET + un intervenant à venir

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 30mn

Programme :

Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement du travail effectué en première et deuxième année. Tout en continuant de mettre l'accent sur la correction grammaticale (temps, modaux, passif, déterminants) et l'apprentissage régulier du lexique, on approfondira le travail sur les réagencements syntaxiques et sur les niveaux de langue, et on amorcera une réflexion sur les procédés de traduction. On privilégiera un corpus de textes littéraires, pour lesquels la traduction est inséparable d'une analyse fine de l'écriture.

Il est recommandé de faire des révisions régulières de grammaire et de vocabulaire, ainsi que de lire abondamment (romans, journaux) dans les deux langues.

Chaque semaine on travaillera sur un document d'environ 300 mots qu'il faut avoir préparé AVANT de venir en classe. La brochure de textes à traduire sera disponible à la rentrée.

Bibliographie :

Voir les ouvrages conseillés en version, ainsi que :

- Michel Ballard, *Le Commentaire de traduction anglaise*, Nathan, Collection « 128 », 1992
- Claude et Jean Demanuelli, *Lire et traduire : anglais-français*, Masson, 1991
- Françoise Grellet, *Initiation au thème anglais : The Mirrored Image*, Hachette, 2005 [1992]

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Langue et traduction *, 3.7.12 Thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Session 2 : Un écrit 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul écrit valant pour les deux semestres.

3.7.13 - ANGLAIS ORAL (PRATIQUE + PHONÉTIQUE)

Programme :

Cet enseignement comporte deux éléments ne pouvant être validés indépendamment l'un de l'autre.

1. COURS DE PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE (8 SÉANCES DE 1H)

Enseignant(s) : LOULOU KOSMALA

Les cours de phonétique/ phonologie commencent en semaine 1 et terminent en semaine 8. Ce semestre est consacré à l'approfondissement de la transcription phonologique et à l'étude du placement de l'accent primaire et secondaire dans les mots polysyllabiques. Il permet de renforcer la maîtrise des régularités accentuelles et rythmiques de l'anglais.

Objectifs :

- Comprendre les différences rythmiques entre l'anglais et le français (« syllable-timed language » versus « stress-timed language »)
- Appréhender les schémas accentuels des mots dissyllabiques et composés
- Distinguer les suffixes et terminaisons contraignants (stress-imposing) et neutres (stress-free) dans les mots polysyllabiques

Bibliographie :

Voir la bibliographie du semestre 5

2. COURS DE PRATIQUE ORALE (13 SÉANCES HEBDOMADAIRES DE 1H)

Enseignant(s) : NAYA JORGENSEN, BEATRIX BRIGGS, TALIA PIRRON, LUCY MAGUIRE-WRIGHT,

En 3^{ème} année de licence, les exigences sont plus fortes qu'en 2^{ème} année. Il est attendu des étudiants de s'exprimer de façon fluide et correcte en visant de façon délibérée et consciente un accent cible.

Présentation des enseignements

En s'appuyant sur ces bases, le cours se concentre sur le développement de l'éloquence des étudiants, leur capacité non seulement à communiquer clairement mais également à convaincre. Ils veilleront de surcroît à la qualité de leur prononciation de l'anglais.

Les étudiants travailleront à développer la versatilité de leur grammaire et la précision du lexique pour l'acquisition d'un anglais souple et riche. Une attention toute particulière sera portée sur la qualité de l'articulation des arguments les uns aux autres. On évaluera leur capacité à exprimer avec aisance et maîtrise la nuance, l'emphase, la contradiction, les concessions et bien d'autres encore.

Pour ce faire, les sujets abordés (débat, exposés, documents) devront être d'un niveau de réflexion avancé, afin de permettre des échanges et discours riches.

Un travail personnel régulier et soutenu est nécessaire pour la réussite à ce cours.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE17 Langue et traduction *, 3.7.13 Anglais oral (pratique + phonétique)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

1^{ère} session :

Régime général : Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.

Régime dérogatoire : Une épreuve écrite : 50% ET une épreuve orale : 50% (dates à déterminer).

2^{ème} session :

Deux épreuves : Une épreuve écrite : 50% ET une épreuve orale : 50% (dates à déterminer).

Ces épreuves sont communes au S5 et au S6.

UE18 – CULTURES ET DISCOURS *

3.7.14 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINE

Enseignant(s) : TATIANA WEETS, CHARLOTTE COFFIN, CLAIRE FABRE, ANAIS NEUMILLE

Volume horaire hebdomadaire : 2h + 1h

Programme :

Attention : ce cours est divisé en deux créneaux d'1h30, l'un en littérature britannique et l'autre en littérature américaine :

1h30 littérature GB (Mme Coffin OU Mme Neumille selon groupe) ET 1h30 littérature US (Mme Fabre OU Mme Weets).

LITTÉRATURE BRITANNIQUE - CHARLOTTE COFFIN

Œuvre étudiée : *Pamela: Or Virtue Rewarded*, de Samuel Richardson.

Beaucoup considèrent *Pamela* de Richardson comme le premier véritable roman anglais. Si le roman domine aujourd'hui tous les autres genres littéraires et nous apparaît comme une évidence, c'est au 18^e siècle seulement qu'il prend la forme que nous lui connaissons. *Pamela* est composé en partie de lettres de l'héroïne à ses parents, et en partie de son journal intime. Le sujet est, pour employer des termes modernes, un cas classique de harcèlement sexuel d'une employée par son employeur. Le livre est immédiatement un *best-seller*, qui déclenche imitations et parodies littéraires en même temps que toute une série de produits dérivés (éventails, cartes à jouer, etc.) ; mais il suscite aussi de vifs débats entre «pamélistes» et «anti-pamélistes». Le cours s'appuiera sur ces trois axes : avènement du roman, rapports de pouvoir (classe et genre), histoire du livre. Outre les exercices traditionnels de la dissertation et du commentaire de texte, nous nous entraînerons à la lecture et discussion de quelques articles critiques, dans l'optique d'une transition vers le Master.

Édition obligatoire de l'œuvre au programme :

- Samuel Richardson, *Pamela: Or Virtue Rewarded*. Edited by Thomas Keymer and Alice Wakely. Oxford World's Classics. Oxford: Oxford University Press, 2008. ISBN 9780199536498.
- Lecture complémentaire :
- Henry Fielding, *Shamela (An Apology for the Life of Mrs. Shamela Andrews)* (édition au choix).
- Un quiz sur la première moitié du roman aura lieu dès la deuxième semaine.

LITTÉRATURE BRITANNIQUE - ANAIS NEUMILLE

Œuvre étudiée : *Wuthering Heights* d'Emily Brontë

Wuthering Heights, unique roman d'Emily Brontë paru en 1847, s'est imposé comme une œuvre majeure de la littérature britannique du XIX^e siècle. Ancré dans la lande du Yorkshire, le récit explore des dynamiques de passion, de vengeance et de transmission familiale grâce à une structure narrative polyphonique. Ce cours proposera une lecture du roman à l'aune du romantisme et du gothique, en interrogeant les représentations de l'altérité, du paysage, et du surnaturel. Nous travaillerons la dissertation et le commentaire composé. Des extraits pourront être étudiés en parallèle d'adaptations intermédiaires du roman afin d'interroger la manière dont l'œuvre continue de hanter l'imaginaire culturel.

Édition à se procurer : Emily Brontë, *Wuthering Heights*. Edited by Pauline Nestor. London: Penguin Classics, 2003. ISBN 978-0141439556

Œuvre complémentaire : *Rebecca* de Daphné du Maurier (édition au choix).

LITTÉRATURE AMÉRICAINE - CLAIRE FABRE:

Literary representations of contemporary environmental and political crises

- *Always Coming Home* (1985) de Ursula K. Le Guin
- Brochure de textes

LITTÉRATURE AMÉRICAINE - TATIANA WEETS

- *The Bell Jar*, Sylvia Plath 1963
- *Selected poems and short stories* by Sylvia Plath. (brochure)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Cultures et discours *, 3.7.14 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Session 2 : Un oral 100 %. Les étudiants ayant échoué aux S3 et S4 passeront un seul oral portant sur l'un ou l'autre semestre.

3.7.15 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINE

Enseignant(s) : SONIA BIROCHEAU, GUILLAUME MARCHE

Volume horaire hebdomadaire : 2h + 1h

Programme : différent selon le groupe

SONIA BIROCHEAU : *Women and Reform – 1830^s-1970^s*

Ce cours propose de s'intéresser à l'histoire des femmes américaines sous l'angle spécifique de leur engagement politique et social au sein de la société américaine. Il s'agira de s'interroger sur leur rôle dans différents mouvements réformateurs, sur le type de réformes soutenues par des associations féminines et sur l'évolution des formes d'activisme féminin depuis la période qui précède la guerre de Sécession jusqu'au tumulte des années 1960-70. Parmi les thématiques sur lesquelles les étudiants seront amenés à réfléchir figurent les relations interraciales, la citoyenneté, la santé ou encore le travail.

Une brochure sera disponible et une bibliographie détaillée sera fournie au début du semestre.

Ouvrage de référence :

- Sara M. Evans, *Born for Liberty: A History of Women in America*, 2nd ed., New York, Free Press Paperbacks, 1997.

GUILLAUME MARCHE : *Native Americans: Dispossession and Resistance*

Ce cours propose un contrepoint du balayage historique des 1^{ère} et 2^{ème} années, où la construction nationale américaine est présentée du point de vue des vainqueurs de la colonisation des actuels États-Unis et où l'accent est mis sur la manière dont les colonisateurs ont dépossédé les peuples autochtones. On mettra ici en regard dépossession et résistance, en s'intéressant notamment à la lutte pour la reconnaissance territoriale, économique, culturelle et symbolique des Amérindiens du XIX^{ème} siècle à nos jours.

Ouvrages de référence :

- Roxanne Dunbar-Ortiz, *An Indigenous Peoples' History of the United States*, Beacon Press, 2014.
- Marie-Claude Feltes-Strigler, *Histoire des Indiens des États-Unis. L'autre Far West*, L'Harmattan, 2007.
- Élise Marienstras, *La résistance indienne aux États-Unis. Du XVI^e au XXI^e siècle* (Gallimard, « Folio histoire », édition de 2014).
- Joëlle Rostkowski, *Le renouveau indien aux États-Unis. Un siècle de reconquêtes*, Albin Michel, 2001.

Une bibliographie détaillée sera fournie au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Cultures et discours *, 3.7.15 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. - 50 % devoirs/participation au cours du semestre - 50 % devoir sur table en fin de semestre (4 heures)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Les étudiants ayant échoué aux semestres 5 et 6 passeront un seul oral (interrogation en civilisation américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve)

3.7.16 - ANALYSE LINGUISTIQUE

Enseignant(s) : VALERIE BOURDIER

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Dans la continuité de l'approche méthodologique introduite en L3S5, de nouveaux faits de langue seront présentés : il s'agira, dans un premier temps, du fonctionnement du système modal de l'anglais, puis, dans un second temps, de l'étude du groupe nominal avec notamment les problèmes posés par le fonctionnement des constructions à plusieurs noms. La réflexion linguistique débouchera, plus largement, sur l'analyse de faits de langue relevant du domaine verbal, mais aussi de la détermination nominale et de l'énoncé complexe. Nous mettrons en place une méthodologie permettant de rendre compte en contexte de l'apparition des marqueurs qui constituent un segment ou fait de langue à étudier.

Bibliographie identique à celle de L3S5 :

- Larreya, P. & Rivière, C. , Lacassain, C., Huart, R., Mathiot, E. *Grammaire explicative de l'anglais*. 6^e édition. Paris, Pearson France,
- Gardelle, L. & Lacassain-Lagoin, C. *Analyse linguistique de l'anglais : méthodologie et pratique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.
- Bouscaren, J. *et al. Analyse grammaticale dans les textes*. Paris, Ophrys, 1998.
- Bouscaren, J. & Chuquet, J. *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*. Paris, Ophrys, [1987] 2002.
- Chuquet H., Paillard M. *Approche linguistique des problèmes de traduction*, 1989. Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Cultures et discours *, 3.7.16 Analyse linguistique		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

UE19 – SPÉCIALITÉS OU PARCOURS COMMUNICATION

Descriptif :

Les étudiants inscrits en parcours communication ne suivent pas les cours de spécialité mais les enseignements spécifiques du parcours communication.

Les étudiants inscrits en parcours mono-disciplinaire choisissent une des deux paires de spécialités suivantes:

Spécialisation en littérature et civilisation

3.7.17 - Littérature anglo-américaine

3.7.18 - Civilisation anglo-américaine

OU

Spécialisation en traduction et analyse linguistique :

3.7.19 - Traduction rédactionnelle

3.7.20 - Analyse linguistique de la traduction

Il n'est pas possible de panacher ces paires de spécialités.

Le choix de spécialisation doit être le même qu'au S5.

3.7.17 - SPÉCIALITÉ LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAIN

Enseignant(s) : MARIE OLIVIER

Programme : Littérature britannique - « Panorama de l'histoire de la critique littéraire »

Ce cours vise à renforcer la culture littéraire, étayer l'esprit critique et d'analyse, les capacités de lecture et d'argumentation, et les compétences pour le commentaire de texte, en vue (notamment) de la préparation des concours de l'enseignement ou d'une poursuite du cursus en Master recherche.

Ce cours est dédié à l'histoire de la critique littéraire et vise à en dresser le panorama à travers ses textes fondateurs, mais aussi en examinant leur mise en pratique dans des textes / supports variés. On s'intéressera aux questions suivantes : qu'est-ce que la critique littéraire ? Comment la critique a-t-elle évolué au fil des siècles dans l'histoire des idées, et pourquoi ? Quels en sont les objets, et quel en est le but ? Qui en sont les destinataires ?

Plutôt que d'essayer d'apporter une réponse à ces nombreuses questions, nous allons surtout en mesurer la complexité à travers l'étude de textes théoriques, mais aussi en analysant des cas pratiques.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Spécialités ou parcours communication, 3.7.17 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Les étudiants ayant échoué aux semestres 5 et 6 passeront un seul oral (interrogation en littérature américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve)

3.7.18 - SPÉCIALITÉ CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINÉ

Enseignant(s) : S. REUNGOAT

Programme : Anglo-Irish relations 1650-1850

Ce cours explorera la relation complexe entre l'Angleterre et l'Irlande depuis la conquête de l'île par Cromwell jusqu'à la Famine, période marquée par les conflits politiques, sociaux et religieux. En remontant aux origines de la «question irlandaise», nous examinerons la colonisation de l'Irlande et l'établissement de la domination protestante au XVII^e siècle, les rébellions successives et la montée du nationalisme irlandais, l'Union de 1800, la Grande Famine et ses répercussions. Les identités nationales et culturelles, les représentations anglaises de l'Irlande et de ses habitants, les migrations entre les deux îles feront partie des thèmes abordés.

Ouvrages conseillés :

- John Gibney, *A Short History of Ireland, 1500-2000*, Yale University Press, 2019.
- Paul Adelman, Mike Byrne, *Great Britain and the Irish Question 1774-1923*, Hodder Education, 2016.

Une bibliographie détaillée et une brochure de documents seront disponibles sur Eprel au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Spécialités ou parcours communication, 3.7.18 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

Les étudiants ayant échoué aux semestres 5 et 6 passeront un seul oral (interrogation en civilisation américaine ou britannique imposée le jour de l'épreuve)

3.7.19 - SPÉCIALITÉ TRADUCTION RÉDACTIONNELLE

Enseignant(s) : ELISABETH VIALLE

Programme :

Ce cours de traduction rédactionnelle s'appuie sur la traduction de textes de natures diverses tels qu'articles de journaux (version papier ou en ligne), publicités, blogs, dépliants de musées etc.

Il s'agira de s'interroger sur les mécanismes et enjeux de traduction mis en place par chacun des textes en fonction de leur spécificité, sur les problèmes de localisation et de contextualisation en s'appuyant à la fois sur une très bonne connaissance de l'anglais et une très bonne maîtrise du français.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Spécialités ou parcours communication, 3.7.19 Traduction rédactionnelle		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100% (1h)

3.7.20 - SPÉCIALITÉ ANALYSE LINGUISTIQUE DE LA TRADUCTION

Enseignant(s) : MME DORO-MÉGY

Ce cours d'analyse linguistique de la traduction porte sur l'emploi des temps et aspects en anglais et en français. Il s'agira d'aborder différents « temps grammaticaux » dans les deux langues, en particulier la traduction du perfect en français.

L'objectif est d'étudier, à partir des textes traduits, la spécificité de chaque système verbal et comprendre ce qui pose problème dans le passage d'une langue à une autre. Nous verrons en quoi il ne peut pas y avoir de correspondance systématique entre les « temps » de l'anglais et du français.

Les étudiants devront mobiliser leur acquis en grammaire et linguistique pour effectuer un commentaire d'analyse linguistique de la traduction. Ils seront également amenés à traduire pour mettre en pratique les points abordés.

Bibliographie indicative :

- Chuquet H., Paillard M. (2017), *Glossaire de linguistique contrastive anglais-français*, Ophrys.
- Chuquet H., Paillard M. (1989), *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.
- Guillemin-Flescher J. (1981), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Problèmes de traduction, Ophrys

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Spécialités ou parcours communication, 3.7.20 Analyse linguistique de la traduction		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

UE20 – BLOC PERSONNALISÉ

3.0.12 – UN COURS AU CHOIX PARMIS LV2 OU PROJET COLLECTIF/INDIVIDUEL OU COURS DE SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE CI-DESSOUS

3.0.13 – UN COURS AU CHOIX PARMIS LV2 OU PROJET COLLECTIF/INDIVIDUEL OU COURS DE SPÉCIALITÉ ADDITIONNELLE CI-DESSOUS

Projet collectif ou individuel

Volume horaire en présentiel : 3 séances de 2h

Enseignant(s) : JC MEUNIER, LEA SAWYERS M.KAC VERGNE LOULOU KOSMALA

Les étudiants du cours construisent et mettent en œuvre leur projet en autonomie avec le soutien et l'accompagnement des enseignants. Ce cours est exigeant et demande autonomie, investissement et un intérêt prononcé pour le monde anglophone et les études anglicistes. Les projets doivent en effet être en rapport avec le monde anglophone et permettre aux étudiants de mettre à profit leurs compétences anglicistes.

3 séances en présentiel permettront de stipuler les attentes, de vérifier l'avancée du travail et d'évaluer la qualité de la réalisation finale. L'assiduité à toutes les séances sans exception est obligatoire ainsi que la présentation du projet en fin de semestre.

Qu'est-ce qu'un projet ?

C'est une réalisation qui demande en amont une réflexion, la mise en place de tâches planifiées, une anticipation des difficultés ou contraintes. Dans le cadre de la licence LLCER anglais, le projet doit convoquer vos compétences d'angliciste qu'elles soient linguistiques, culturelles, historiques ainsi que vos savoir-faire méthodologiques (recherche bibliographique, problématisation, organisation du travail et du discours etc.)

Les projets sont collectifs et se construisent en groupe de 3-5 étudiants. Il est fortement conseillé d'arriver à la première séance avec en tête des idées de projets.

Des idées de projet ?

Monter une pièce de théâtre, faire un documentaire mis à disposition en ligne, traduire un livre à plusieurs, éditer en ligne un texte inédit, organiser une sortie culturelle, créer un événement, sortir des oubliettes une personnalité anglophone aujourd'hui inconnue, animer un club de lecture, monter une exposition...

Spécialité additionnelle :

Si vous avez choisi la paire de spécialités littérature-civilisation pour l'UE 19, votre cours de spécialité additionnelle pour l'UE 20 sera obligatoirement :

Linguistique : Phonologie

Enseignant(s) : MME KOSMALA, MR MEUNIER

Descriptif du cours L3S6 19_1A Spécialité Additionnelle 1 : Phonologie et traductologie

Ce cours de spécialité additionnelle comportera deux parties :

- 1/ Une partie en renforcement de la phonologie, particulièrement utile aux étudiant.e.s qui voudront passer le CAPES ;
- 2/ Une partie traductologie qui préparera les étudiant.e.s au Master MRT.

La première partie traitera des principaux domaines susceptibles de tomber à la sous-épreuve de phonologie au CAPES, soit la graphophonologie (lien entre orthographe et prononciation) et la place de l'accent primaire et secondaire (schémas accentuels de mots dissyllabiques et plurisyllabiques). Des rappels se feront également sur les différences phonologiques et phonétiques de l'anglais britannique (SBE) et l'anglais américain (GA).
Les séances seront dédiées à la théorie (sur les points du cours) et la pratique (exercices de transcription, justification de schémas accentuels et valeur des voyelles)

La deuxième partie sera une introduction aux enjeux de la traductologie, comportant des parties théoriques et des applications pratiques. Ce parcours, à la fois diachronique et synchronique, sera illustré par des exemples de traduction de natures très diverses, y compris des traductions multimodales (traduction de chanson, sous-titrage...)

Modalités de contrôle des connaissances		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Épreuve écrite : 100%

Si vous avez choisi la paire de spécialités traduction-linguistique pour l'UE 19, votre cours de spécialité additionnelle pour l'UE 20 sera obligatoirement :

The contemporary challenges of American political institutions (21st century)

Enseignant(s) : CLARA SEBASTIANI

Ce cours propose de s'interroger sur les défis auxquels sont confrontées les institutions politiques états-uniennes depuis le début du XXI^e siècle dans un contexte de polarisation extrême. Il s'agira de s'intéresser aux différentes institutions qui composent le système politique états-unien au sens large - les « trois branches » du pouvoir mais aussi les partis politiques, les lobbies et les différentes organisations politiques ayant émergé au cours de ces vingt dernières années - et aux relations souvent conflictuelles qu'elles entretiennent. Parmi les thématiques sur lesquelles les étudiants seront amenés à réfléchir figurent la polarisation politique et les recompositions des partis démocrate et républicain, le redécoupage électoral, la place des lobbies en politique, les enjeux contemporains de l'accès au vote.

Ouvrages de référence:

- Nigel Bowles & Robert K. McMahon, *Gouvernement and Politics of the United States*, Palgrave, 3rd edition, 2014.
- Richard S. Katz, *Political Institutions in the United States*, Oxford University Press, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Épreuve écrite : 100%

EXPLICATION DES TYPES DE RÉSULTATS L2-L3 LLCER ANGLAIS

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

ANGLAIS

non débutant

LATIN

ITALIEN

niveau B1 minimum

RUSSE

*réservé aux LEA
à partir de la L2*

BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, **l'inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, **l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

[Voir le livret Lansad](#)

L2-L3

CHOIX DES UE D'OUVERTURE

OPTIONS FACULTÉ

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://lsh.u-pec.fr/>

INSCRIPTIONS

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

INSCRIPTIONS

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment. Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand



LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade aux semestres impairs,
Virginie Mathé aux semestres pairs - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

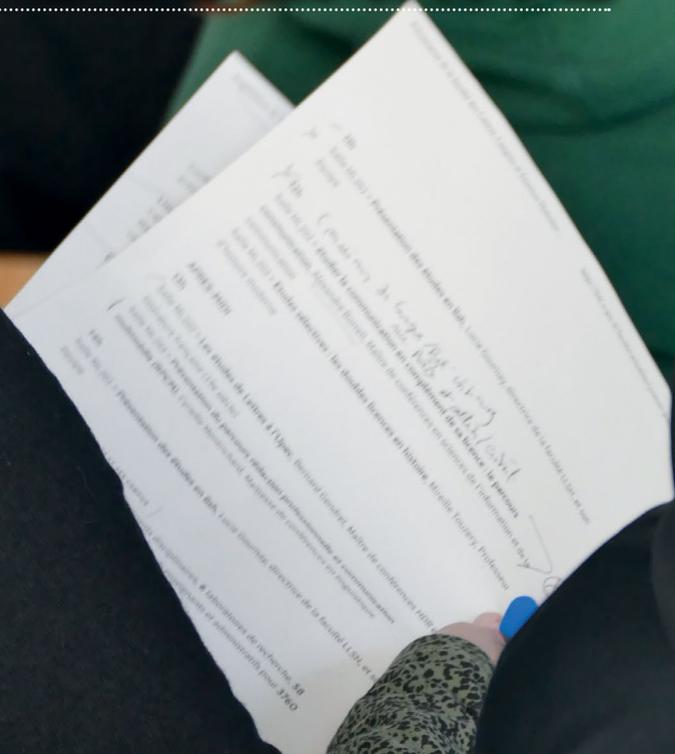
La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.



EN SAVOIR +



ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ



TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL



RÈGLEMENT DES EXAMENS



RÈGLEMENT DES JURYS

BORNES UNIVERSITAIRES



**CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS**

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE**



PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. **Vous devez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.**

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, Ajassociation@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : [>www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T - 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

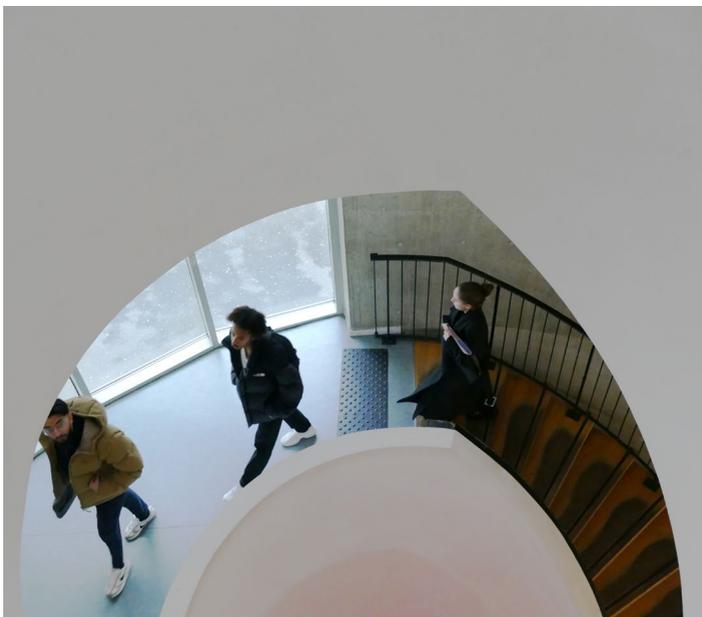
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

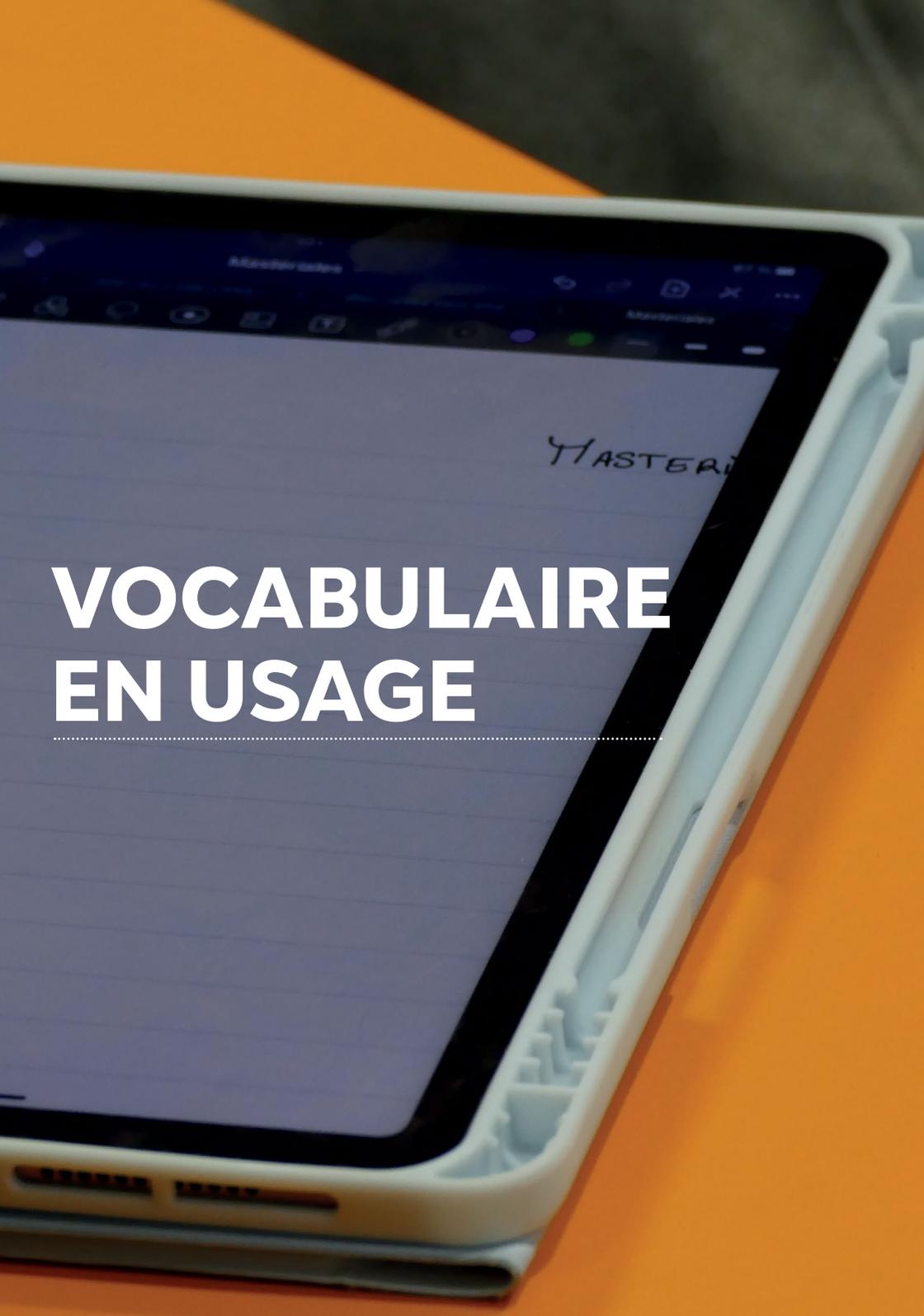
Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP

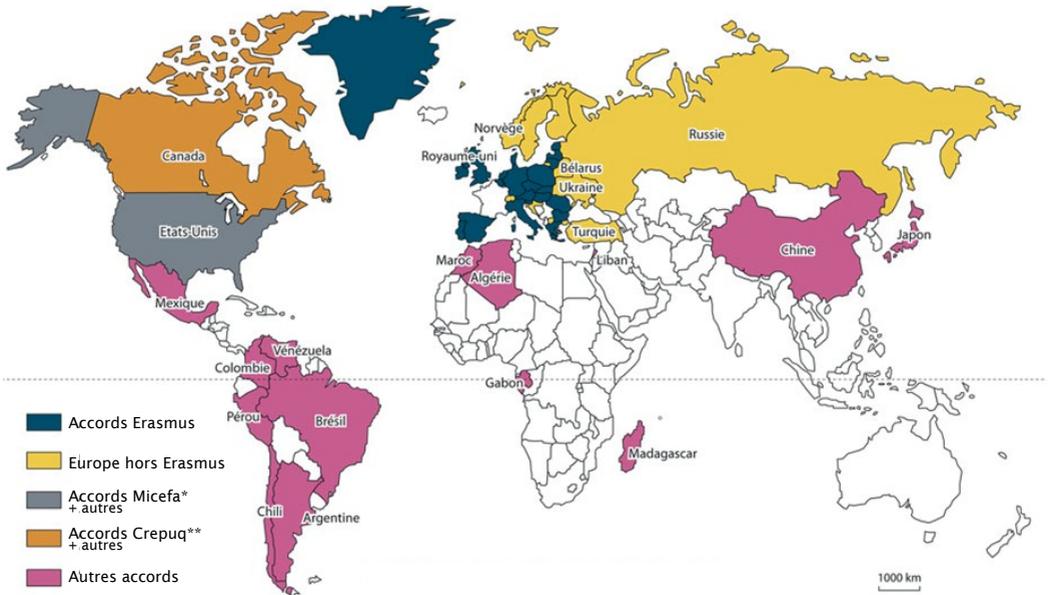
Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.f



LI2 & 3

Mobilité CEN internationale CES



*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec



LI2&3

Dans quelle salle CEN est mon cours ? CES

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE

identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Nom ▲

Groupes

900 - DIFPRO

900 - Groupes Services centraux et d

900 - MIEE

900 - OSU-EFLUVE

900 - PATRIMOINE

901 - UFR DROIT

902 - UFR LETTRES CC

Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER

en cliquant sur les flèches

groupe > UFR lettres CC

> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaines ▼

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE

En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



Où se trouve ma salle ?

LI 2 & 3

CEN CES

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan



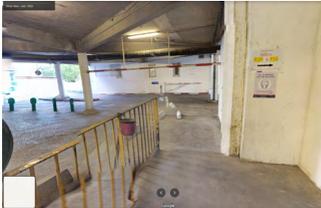
LI2 & 3

Les salles CEN cachées CES

Salle i1-P28
Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006
Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901
à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec





SECRETARIAT DE LICENCE 2 & 3

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau i2-110

01 45 17 11 41

sec.lettres-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyer un mail*





**llsh.
u-pec
.fr**

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université